

SESSION ORDINAIRE
Du conseil municipal tenue le
11 avril 2017 à 20 h
Au centre Donald Thibault
28, Route 138, Baie-Trinité (Québec) G0H 1A0

Sont présents :	MM	Denis Lejeune	maire
		Jean-Guy Carrier	conseiller siège no 1
		Yvan Chouinard	conseiller siège no 5
Sont présentes :	Mmes	Madeleine Dumas	conseillère siège no3
		Line Larouche	conseillère siège no 6
Sont absents :	MM	Victor D'Amours	conseiller siège no 2
		Georges Gagnon	conseiller siège no 4

1. Ouverture de la session

Monsieur Denis Lejeune, maire, déclare la session ouverte à 20 h.

2. Vérification des présences

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2017-04-01 Lecture de l'ordre du jour par le maire Denis Lejeune.

Il est proposé par la conseillère Line Larouche et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter l'ordre du jour suivant.

1. Ouverture de la séance
2. Vérification des présences
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de la session ordinaire du 14 mars 2017
5. Approbation des comptes payés et à payer au 31 mars 2017
6. Dépôt de la liste de correspondance
7. Rapport des membres du conseil municipal
8. Affaires nouvelles
9. Période des questions
10. Date et lieu de la prochaine séance
11. Clôture de la séance

4. Approbation du procès-verbal de la session ordinaire du 14 mars 2017

2017-04-02 Les membres du conseil ayant pris connaissance des procès-verbaux il est proposé par la conseillère Madeleine Dumas et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

QUE le procès-verbal de la session ordinaire du 14 mars 2017 soit accepté tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité

5. Approbation des comptes payés et à payer au 31 mars 2017

2017-04-03 Achats et déboursés au 31 mars 2017

Il est proposé par le conseiller Yvan Chouinard et résolu à l'unanimité

QUE les déboursés relatif aux dépenses de la municipalité, représentés par le journal des achats au 31 mars 2017 (73 950.61\$) et le journal des déboursés au 31 mars 2017 (71 899.85\$) soient autorisés selon les listes déposées.

QUE le maire, Denis Lejeune et/ou le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer les chèques et déboursés selon l'article 954 du code municipal.

Adopté à l'unanimité

6. Dépôt de la liste de correspondance

2017-04-04 Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Carrier et résolu à l'unanimité.

QUE le conseil municipal accepte le dépôt de la liste de correspondance au 31 mars 2017 aux archives de la Municipalité.

Adopté à l'unanimité

7. Rapport des membres du conseil

Aucun rapport n'est déposé par les conseillers.

8. Affaires nouvelles

Aucun point n'a été ajouté.

9. Périodes de questions

Aucune question n'est posée.

10. Levée de la session

2017-04-05 La séance est levée par le conseiller Yvan Chouinard à 20 h 6.

Nombre de citoyens présents : 11

Denis Lejeune, maire

Gérald Jean, Secrétaire-trésorier